



Résidence « Le Dolmen » à Nantes.
©La Nantaise d'Habitations

Zoom sur La Nantaise d'Habitations

La Nantaise d'Habitations est une Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) créée en 1919, filiale du Groupe Action Logement. Première ESH de Loire-Atlantique, elle gère un parc locatif de plus de 14 000 logements dans un souci permanent du bien-être de ses locataires. Son siège social est situé sur l'île de Nantes.

nantaise-habitations.fr

+ 14 000
logements

87 %
du parc sur la
métropole nantaise

[Visuels
disponibles ici.](#)

La Nantaise d'Habitations renforce l'accessibilité de son parc immobilier

La Nantaise d'Habitations, première Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) de Loire-Atlantique, a rendu accessible l'ensemble de ses Établissements Recevant du Public (ERP). Démarré en 2015, ce projet ambitieux s'est achevé fin 2024 conformément à l'Agenda d'Accessibilité Programmée qui avait été validé par la Préfecture. Il témoigne de l'engagement de La Nantaise d'Habitations à garantir l'accessibilité de ses locaux et à répondre aux besoins des usagers.

Agenda d'Accessibilité Programmée : objectif atteint pour La Nantaise d'Habitations

En 2014, une nouvelle réglementation a imposé aux Établissements Recevant du Public (ERP) de garantir leur accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Pour s'y conformer, La Nantaise d'Habitations a entrepris un travail rigoureux d'identification et d'adaptation des locaux concernés sur son parc. Parmi les 60 ERP de 4^{ème} et de 5^{ème} catégories* identifiés, 49 ont été adaptés à la réglementation en vigueur et 11 ont été déclassés (changement de destination ou cessation d'exploitation). Pour ordonnancer ce projet d'envergure, La Nantaise d'Habitations a fait appel à Ascaudit Mobilité, un bureau d'études spécialisé en accessibilité et mobilité. L'audit réalisé a permis d'identifier les travaux nécessaires, de classer les sites par usage (siège et agences, locaux commerciaux, associatifs et professionnels, ...) et de définir les priorités, en mettant notamment l'accent sur les interventions les plus urgentes dans les secteurs à forte affluence.

*La 4^{ème} catégorie correspond aux établissements avec une capacité d'accueil comprise entre le seuil minimum fixé par le règlement de sécurité et 300 personnes.

*La 5^{ème} catégorie correspond aux établissements avec une capacité d'accueil inférieure au seuil minimum fixé par le règlement de sécurité.

Un programme ambitieux pour une accessibilité renforcée

Pour atteindre l'objectif d'accessibilité de ses ERP, La Nantaise d'Habitations a investi 1 457 K € TTC échelonné sur 9 ans. Les travaux ont été priorisés en fonction de trois critères tenant compte des spécificités du patrimoine.

1. Amélioration de la qualité d'usage : les sites présentant les obstacles les plus bloquants sur la chaîne d'accessibilité ont été considérés comme prioritaires.

2. Réalisation des travaux par ensembles géographiques : les interventions ont été regroupées par zones géographiques.

3. Capacités techniques et financières de mise en œuvre : les travaux ont été répartis sur toute la durée du projet afin de pouvoir être absorbés aussi bien sur le plan budgétaire qu'en termes de disponibilité des moyens humains.

Création de 20 logements adaptés seniors et PMR dans la résidence nantaise “Le Dolmen”

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par Nantes Métropole en 2020 visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments et à faciliter l'accès au logement des personnes à mobilité réduite, La Nantaise d'Habitations a lancé un vaste projet de réhabilitation de la résidence “Le Dolmen”, située dans le quartier Breil-Barberie à Nantes. 20 logements situés en rez-de-chaussée ont été entièrement reconfigurés à destination des personnes âgées ou en situation de handicap et répondent désormais à des critères normés. Cette opération d'un montant de 1,76 M€, soit 88 000 € par logement adapté, a reçu le soutien de Nantes Métropole à hauteur de 1 M€.

“A La Nantaise d'Habitations, 16% des titulaires d'un bail ont plus de 65 ans. Nous avons à cœur de renforcer l'accessibilité de nos bâtiments et cette réhabilitation est une illustration concrète de notre engagement” explique Thomas CAUDRON, Directeur Général de la Nantaise d'Habitations. 10 des logements reconfigurés ont intégré le dispositif “Logements Bleus” de la Ville de Nantes dans le cadre d'une convention de partenariat renouvelée en janvier 2022. L'objectif de ce programme est de privilégier le maintien à domicile des personnes âgées, de lutter contre leur isolement et d'améliorer leur qualité de vie en facilitant l'accès à des logements adaptés.



Thomas Caudron,
Directeur Général de
La Nantaise d'Habitations.

Retrouvez en image le témoignage d'une locataire qui a bénéficié de l'adaptation des logements de la résidence “Le Dolmen”. [Lien vers la vidéo.](#)



©La Nantaise d'Habitations